

Bx
3601
PH89
18
1902

REVUE

DU

Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

BIBLIOTHÈQUE
EVECHÉ
LIEVET

VOLUME DIX-HUITIÈME



PUBLIÉE PAR LES FRÈRES MINEURS
DE MONTRÉAL

AVEC L'APPROBATION DE L'AUTORITÉ DIOCÉSAIN
ET DES SUPÉRIEURS DE L'ORDRE

1902





LA SAINTE FAMILLE

(MULLER)

XVIII^{me}

19

B

Honor

1848

XVIII^{me} ANNEE

1902



1^{er} JANVIER

N° 1

Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA

Terre-Sainte

Honorée de la Bénédiction de N. S. Père le Pape

Le secret du bonheur

Nos souhaits pour 1902

COMME un nuage au ciel lentement s'évapore,
Voici qu'un an s'évanouit,
Pendant qu'à l'horizon brille à nos yeux l'aurore
D'un nouvel an qui nous sourit.

Que nous apporte-t-il sous son aile féconde,
Cet an nouveau rempli d'attraits ?
Nul ne le pourrait dire ; et c'est pourquoi le monde
Se perd en futiles souhaits.

Cependant près de vous chargé d'un doux message,
Aujourd'hui, bienveillant lecteur,
De la Sainte Famille en vous montrant l'image,
Je viens vous offrir le bonheur.

Le bonheur en effet, voyez comme il rayonne
Sur ces fronts purs et radieux !
Quels doux parfums de paix ! Fut-il jamais personne
Sur cette terre plus heureux ?



ER)

Là pourtant point d'honneurs, de plaisir, de richesse,
 Mais indigence et pauvreté ;
 Point de ces voluptés que le monde caresse,
 Mais l'exil et l'adversité.

Or, quel est le secret de la Famille Sainte ?
 Le voici : Toujours, en tout lieu,
 Sans murmure acceptez, accomplissez sans crainte,
 Aimez la volonté de Dieu.

Dans le livre divin si mes yeux pouvaient lire,
 A votre nom, je trouverais
 Des grâces, des faveurs, de Dieu tendre sourire,
 Touchants et célestes bienfaits.

Mais j'y verrais surtout des croix, maintes alarmes,
 Les sombres angoisses du cœur,
 L'infirmité, les deuils, des sanglots et des larmes,
 Tristes rameaux de la douleur.

Voulez-vous de ces maux ne pas sentir l'étreinte,
 Et même dans l'adversité
 Être toujours heureux ? Partout voyez l'empreinte
 De la divine volonté.

Vous savez qu'un cheveu, tombant de notre tête,
 Au divin vouloir obéit ;
 Délices ou douleurs, c'est Dieu qui les décrète,
 Dans ses trésors Il les choisit.

Laissez-le donc choisir, car bien mieux que vous-même
 Il sait vos plus pressants besoins ;
 Il est sage, il est bon, tendrement il vous aime :
 Ayez confiance en ses soins.

Dieu le veut ! Voilà donc un mot tout plein de charmes,
 Source de paix et de bonheur ;
 Il vient nous consoler, il vient sécher nos larmes
 Il vient guérir toute douleur.

Dieu le veut ! Que ce mot, du père de famille,
 Comme de Joseph, soit l'espoir ;
 Brillante étoile d'or, à ses yeux qu'il scintille,
 Montrant la route du devoir.

Dieu le veut ! si parfois votre sollicitude,
 Mère chrétienne, a des frayeurs
 Comme Marie alors, sans plus d'inquiétude,
 A Dieu confiez vos terreurs.



Dieu le v
 I
 Jésus ad
 I

Dieu le v
 I
 Mais en v
 I

Dieu le v
 T
 Dans la p
 Q

Dieu le v
 V
 Dieu le v
 I

Avec foi,
 I
 « Notre P
 »



Dieu le veut ! Jeunes gens, vous à qui se révèle
 Le problème de l'avenir ;
 Jésus adolescent sera votre modèle :
 L'ai-même à Dieu sut obéir.

Dieu le veut ! De nos jours, sur l'esquif de l'Eglise
 La tempête a jeté l'effroi ;
 Mais en vain contre lui l'enfer se coalise :
 Dieu peut dire au vent : « Calme-toi ! »

Dieu le veut ! Que ce mot, courageux Tertiaires,
 Toujours préside à vos labeurs !
 Dans la prospérité comme aux heures amères
 Qu'il répande en vous ses douceurs !

Dieu le veut ! chers lecteurs, pour toute destinée,
 Voilà le secret du bonheur !
 Dieu le veut ! puissiez-vous ressentir, cette année,
 L'effet de ce mot enchanteur !

Avec foi, désormais, dites cette prière
 Du *Pater* si souvent répété :
 « Notre Père des cieus, qu'au ciel et sur la terre
 « Soit faite votre volonté ! »

Fr. R. M., O. F. M.



ème

armes,



Jésus-Christ et le pauvre



PAUVRE dans sa naissance, très pauvre dans sa vie, absolument pauvre dans sa mort, comme le dit saint Bonaventure, quoi d'étonnant si Jésus témoigne aux pauvres un amour de prédilection. Quand il vient au monde, ce sont les pauvres qui accourent les premiers, invités par les Anges pour former sa cour. Quand il se choisira des favoris, des disciples, des Apôtres, il les prendra parmi les pauvres. C'est pour

annoncer l'Évangile aux *pauvres* que l'Esprit-Saint l'a rempli de son onction : « *Spiritus Domini unxit me : evangelizare pauperibus misit me.* » Bien plus, le royaume des cieux qu'il vient prêcher au monde, il en fait la propriété des pauvres, quand il dit : *Beati pauperes spiritu*, Bienheureux les pauvres d'esprit. Pourquoi bienheureux ? « Parce que le royaume des cieux leur appartient. » Ce royaume est à eux ; seuls ils le possèdent ; et les autres, les riches, n'y entreront qu'introduits par les pauvres.

Pauvre de la pauvreté parfaite, il se plaît dans la compagnie de tout ce qui est pauvre, de tout ce qui souffre, de tout ce qui est malheureux. C'est en faveur des pauvres surtout qu'il multiplie ses miracles. Les plus magnifiques récompenses, il les réserve pour ceux qui ayant marché sur ses traces divines auront mis en pratique cette recommandation faite aux Apôtres : « *Nayez ni or, ni argent, ni monnaie quelconque.* » Enfin, interrogé sur les moyens à prendre pour arriver à la vie parfaite : *Allez*, dit-il, *vendez tout ce que vous avez, donnez-en le prix aux pauvres* et soyez pauvre vous-même. Et pour que l'on ne s'y méprenne pas, il va jusqu'à s'identifier la misère et les privations du pauvre, devenu un autre Lui-même. « *J'ai eu faim*, dira-t-il, *au dernier jour, et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'ai eu besoin de logement et vous m'avez reçu dans votre maison, j'ai été nu et vous m'avez vêtu, j'ai été malade et vous m'avez visité.* » (S. MATH. XXV. 35.) Qu'est-ce à dire, Seigneur ? s'écriera le juste lui-même, je ne vous ai jamais rencontré sur la terre ; comment

aurais-je pu
dra Jésus, ve
sur votre che
lé etc. . . le p

Voilà bien,
oui, oui, Jésus
pauvreté est n
un Christ mo
son égard le

Jésus est
est humilié, c
est dans le pa
déjà je me su
pour les hon
envié l'heureu
eh ! quoi, Jé
s'est incarné c
de vous, mais
le pauvre, cet
Oh ! que c'es
l'amour du V
des premiers
veur. Sur le p
souffrante con
traits impass
visible et palp
semblait crain
mit les homm
de son austère
Il se cache so
sous les mem
nu-pieds, qui
de le contemp
des malheure
de incarnation
S'il s'incarn
même soulage,
qu'elle couvre
la comprendre

aurais-je pu vous rendre tous ces services ? Oui, certes, reprendra Jésus, vous m'avez rencontré : le pauvre que vous avez trouvé sur votre chemin, le pauvre que vous avez nourri, logé, vêtu, consolé etc. . . le pauvre, c'était Moi.

Voilà bien, n'est-il pas vrai, Jésus-Christ identifié avec le pauvre ; oui, oui, Jésus est dans le pauvre et tout pauvre, par le seul fait de sa pauvreté est non seulement une image du Christ, mais un Christ vivant, un Christ montant au Calvaire : à la charité chrétienne de remplir à son égard le rôle de la pieuse Véronique sur le chemin du Golgotha.

Jésus est dans le pauvre ! c'est-à-dire dans tout ce qui souffre et est humilié, car pauvreté veut dire humiliation et souffrance. Jésus est dans le pauvre ! oh ! que cette pensée me plaît ! Plus d'une fois déjà je me suis surpris à regretter les temps où Jésus était visible pour les hommes et passait au milieu d'eux ; plus d'une fois j'ai envié l'heureux sort des premiers chrétiens, disciples du Sauveur ; eh ! quoi, Jésus est encore visible à mes yeux, il est près de moi, il s'est incarné dans le pauvre. *Moi, vous ne m'aurez pas toujours auprès de vous, mais le pauvre, vous l'aurez toujours. Moi, je m'en vais, mais le pauvre, cet autre moi-même visible, vous reste, cela vous suffit.* Oh ! que c'est bien vrai ! Dans cette substitution, reconnaissons l'amour du Verbe Incarné qui veut notre salut aussi bien que celui des premiers chrétiens. Admirons le dessein de notre aimable Sauveur. Sur le point de retourner à son Père, il pensa qu'une postérité souffrante comme nous avait besoin de posséder non-seulement ses traits impassibles et voilés dans le Sacrement, mais sa ressemblance visible et palpitante d'homme de douleurs dans chaque indigent. Il semblait craindre, ce grand Dieu, que l'égoïsme n'étourdit et n'endormit les hommes. En conséquence, nouvel Elie, il jette le manteau de son austère ressemblance sur les épaules de la misère humaine. Il se cache sous toutes les détresses. Il se présente à nos regards sous les membres de tous ceux qui tremblent de froid, qui marchent nu-pieds, qui couchent sur la dure. Il nous est donné de le voir et de le contempler, passant et repassant sous nos yeux en la personne des malheureux. Refuserons-nous de le reconnaître dans cette seconde incarnation qui durera jusqu'à la fin des temps ?

S'il s'incarne dans le pauvre, c'est donc Jésus souffrant que l'aumône soulage, Jésus affamé dont elle apaise la faim, Jésus dépouillé qu'elle couvre. Cette pensée, il a été donné aux amants de Jésus de la comprendre et d'en constater toute la vérité. François d'Assise,

même avant sa conversion, ne voyait-il pas Jésus-Christ dans la personne du pauvre, quand il promettait de ne jamais refuser l'aumône demandée pour l'amour de Dieu ? N'est-ce pas la personne de Jésus-Christ que sainte Elisabeth vit apparaître dans le lépreux qu'elle avait soigné avec tendresse et fait étendre sur sa couche ? Lorsque saint Martin eut partagé son manteau avec un mendiant à demi nu, n'est-ce pas Jésus-Christ qui dans une vision célèbre vint lui dire : « C'est Martin, encore catéchumène, qui m'a couvert de ce vêtement. »

L'Eglise catholique, héritière et dépositaire de l'esprit de Jésus-Christ l'a toujours ainsi compris. Pour elle, elle a toujours vu dans le pauvre comme une présence réelle de Jésus-Christ ; elle n'a pas craint de comparer cette présence réelle à celle de l'Eucharistie et à établir une parenté intime entre le mystère du Tabernacle et de l'autel, et le mystère du pauvre considéré dans l'Evangile. Cette parenté, elle nous l'atteste par deux monuments de pierre qui, dans sa pensée, sont corrélatifs et qu'elle a toujours élevés ensemble, l'un à côté de l'autre : le temple et l'hôpital.

Le temple qui abrite le Fils de Dieu sous le voile du Sacrement, l'hôpital qui lui sert de demeure quand il se cache sous les voiles de la souffrance humaine. Entre ces deux présences il y a une affinité telle que si la demeure de l'un est appelée *maison de Dieu*, la demeure de l'autre s'appelle *Hôtel-Dieu*. Bien plus, en vendant les vases sacrés pour secourir les pauvres, les Saints nous montrent Jésus sous les espèces sacramentelles se dépouillant lui-même pour faire l'aumône à Jésus couvert de haillons ? Et afin que la ressemblance fût plus complète et que le monde ne s'y trompât point, Dieu s'est réservé pour le service de l'Hôtel-Dieu comme pour celui du tabernacle, des âmes privilégiées, séparées du monde et consacrées à lui seul.

Les unes, avec sainte Claire et sainte Thérèse, par exemple, l'adorent dans le Sacrement d'amour. Les autres, avec saint Jean de Dieu, saint Jean de Matha, sainte Elisabeth de Hongrie, les filles de la Charité, les petites Sœurs des Pauvres, le serviront et l'adoreront dans la personne des pauvres, des lépreux, des prisonniers, des déshérités. Près des anges de la prière qui, au pied des autels, plaident la cause des âmes coupables, se trouveront désormais les anges du sacrifice pansant les plaies des corps indigents et souffrants. Pour le salut des âmes et la rédemption du monde, des vierges s'enferment dans le cloître, afin d'adorer Jésus Eucharistie ; pour la

santé des co
s'enfermeront
sur les cham
toutes les info
le mode diffè
réelle de Jé
héroïsme, que

Là où l'on
cette créature.
Ne l'admettan
sous la bure d
vie, il suffit d
au temple, qu
gent n'est plus
qui lui donne
cette personne
pour lui donn
doit être servi
lèvres et à gen

« O temples
ques ; ô mais
voiles de l'infir
ministres et au
nous donnera
d'amour ? » (P

Ah ! c'est bi
l'intelligence du
a compris un g
il y trouvera de
du pauvre ! S'i
ses pieds ses tr
aux pieds de J
dre de son indi
d'envie, loin de
intelligence, « n
ble, » il aimera
trésor sans par
par les Séraphi
Verbe de Dieu

santé des corps, d'autres vierges s'imposant les mêmes sacrifices s'enfermeront dans les hôpitaux, les hospices, s'exposeront jusque sur les champs de bataille, afin de se dévouer au soulagement de toutes les infortunes. Toutes tendent au même but : servir Jésus, seul le mode diffère. La pensée qui les anime est la même : la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Hostie ou dans le pauvre. Aussi quel héroïsme, quels prodiges que vous ne retrouverez nulle part ailleurs !

Là où l'on ne croit plus à cette présence réelle, on ne saurait trouver cette créature, presque céleste, qui s'appelle la servante des pauvres. Ne l'admettant pas au Sacrement, comment reconnaîtrait-on Jésus sous la bure du mendiant ? Et de même que dans ces religions sans vie, il suffit d'un portier, d'un allumeur de lampes, d'une balayeuse, au temple, qui n'est pas le cénacle du Très-Haut, ainsi quand l'indigent n'est plus qu'un simple mortel endolori, il suffit d'un mercenaire qui lui donnera du pain et lui fera des pansements ; mais quand en cette personne du pauvre, c'est un Dieu qui souffre, il faut des anges pour lui donner à boire et à manger. Et ce pauvre, comme l'hostie doit être servi en Dieu, avec la pureté au cœur, la louange sur les lèvres et à genoux.

« O temples, Sanctuaires de Dieu caché sous les voiles eucharistiques ; ô maisons bénies de la charité, Sanctuaires de Dieu sous les voiles de l'infirmité humaine ; cloîtres pieux, chargés d'envoyer des ministres et aux autels et aux grabats de ces deux Tabernacles, qui nous donnera de comprendre vos saintes harmonies et vos mystères d'amour ? » (P. Caussette.)

Ah ! c'est bien l'oracle du Saint-Esprit : « *Bienheureux celui qui a l'intelligence du pauvre et de l'indigent !* » Oui, il est bienheureux, car il a compris un grand mystère ; plus il en sondera les profondeurs, plus il y trouvera de trésors cachés. Bienheureux celui qui a l'intelligence du pauvre ! S'il est riche il viendra faire la cour au pauvre et mettre à ses pieds ses trésors, comme les mages de l'Orient vinrent les mettre aux pieds de Jésus-Christ ; s'il est pauvre lui-même, loin de se plaindre de son indigence, loin de jeter sur les biens des riches un regard d'envie, loin de maudire cette pauvreté qui, d'après les hommes sans intelligence, « ne peut être un bien et n'est toujours qu'un mal horrible, » il aimera sa pauvreté, il en bénira le Seigneur comme d'un trésor sans pareil, il adorera en lui-même la ressemblance enviée par les Séraphins du ciel, qui n'est autre que celle de Jésus-Christ, Verbe de Dieu et splendeur immaculée de la gloire de son Père.

« Bienheureux celui qui a l'intelligence du pauvre » quel qu'il soit,
 « au jour mauvais, le Seigneur garantit son salut. » *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem, in die malâ liberabit eum Dominus* (Ps. 40).

FR. M. ALCANTARA.

(A suivre)



SOMMAIRE

DES INDULGENCES, PRIVILÈGES ET INDULTS ACCORDÉS

AUX MEMBRES DU TIERS-ORDRE SÉCULIER DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE (1).



Chap. I. — Indulgences plénières.

I. Tous les Tertiaires de l'un et de l'autre sexe qui, vraiment repentants, se sont confessés et ont fait la sainte communion peuvent gagner l'indulgence plénière :

- * 1° Le jour de leur Vêture. (2)
- * 2° Le jour de leur Profession.
- * 3° Toutes les fois qu'en vue de leur perfection ils feront une retraite de huit jours consécutifs.
- * 4° Le 16 du mois d'avril, anniversaire du jour de la Profession de saint François, ou, s'ils sont légitimement empêchés, le premier dimanche qui suit, pourvu qu'alors ils renouvellent l'acte de leur Profession.

II. Les mêmes Tertiaires, aux conditions ci-dessus et moyennant une prière aux intentions de Sa Sainteté, peuvent gagner l'indulgence plénière :

- 1° Deux fois l'an, en recevant la Bénédiction papale.

Les jours suivants, en recevant l'Absolution, c'est-à-dire la Bénédiction, à savoir :

- * 2° Noël (25 déc.).
- * 7° S. Joseph (19 mars).

(1) La Maison du Tiers-Ordre a publié ce Sommaire en une petite brochure de 8 pages, format du Petit Manuel du Tiers-Ordre, par le R. P. Désiré. Tous les Tertiaires peuvent se le procurer et ainsi compléter leur Manuel devenu incomplet et inexact.

Il serait à désirer que les vénérés Directeurs des Fraternités prissent eux-mêmes l'initiative de procurer ce Sommaire à leurs Tertiaires.

(2) Les indulgences marquées de ce signe * sont celles qui ont été concédées par la Constitution *Misericors* du 30 mai 1883 ; les autres ont été accordées par lettres apostoliques en forme de Bref, le 7 septembre 1901.

- * 3° Pâques.
 - * 4° Pentecôte
 - * 5° Sacré-Cœur
 - * 6° Immaculée (8 dé)
- III. Aux mêmes Tertiaires
- * 1° Le jour de la mort.
 - * 2° Une fois l'an.
- IV. Aux mêmes Tertiaires
- établi le siège de plénière les jours
- 1.
 2. (1^{er} janv.)
 3. (6 janv.)
 - 4.
 5. (8 sept.)
 6. (2 févr.)
 7. (25 mars)
 8. 15 août)
 9. 29 sept.)
 10. (2 oct.)
 11. (24 juin)
 12. (29 juin)
 13. (14 janv.)
 14. (16 janv.)
 15. (30 janv.)
 16. (1 févr.)
 17. (5 févr.)
 18. (19 févr.)
 19. (21 févr.)
 20. (22 ou 23 f.)
 21. (6 mars)
 22. (9 mars)
 23. (24 avril)
 24. (28 ou 15 a.)
 25. (17 mai)
 26. (19 mai)
 27. (20 mai)
 28. (30 mai)
 29. (13 juin)
 30. (7 juillet)
 31. (8 juillet)

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| * 3° Pâques. | * 8° Sacrés Stigmates (17 sept.). |
| * 4° Pentecôte. | * 9° S. Louis roi, patron du Tiers-Ordre (25 août). |
| * 5° Sacré-Cœur de Jésus. | * 10° S ^{ts} Elisabeth de Hongrie (19 nov.). |
| * 6° Immaculée-Conception. (8 déc.). | |

III. Aux mêmes conditions encore, et pourvu qu'ils visitent une église ou un oratoire public et y prient quelque temps aux intentions du Souverain Pontife, les mêmes Tertiaires peuvent gagner l'indulgence plénière :

* 1° Le jour où ils assistent à l'assemblée ou *conférence* mensuelle de la Fraternité.

* 2° Une fois par mois, le jour laissé au choix de chacun.

IV. Aux mêmes conditions toujours et moyennant la visite de l'église où est établi le siège de la Fraternité, les mêmes Tertiaires peuvent gagner l'indulgence plénière les jours de fête ci-après :

1. Trinité.
2. (1^{er} janv.) Circoncision.
3. (6 janv.) Epiphanie.
4. Ascension.
5. (8 sept.) Nativité de la Sainte Vierge.
6. (2 févr.) Purification.
7. (25 mars) Annonciation.
8. 15 août Assomption.
9. 29 sept.) S. Michel archange.
10. (2 oct.) SS. Anges gardiens.
11. (24 juin) S. Jean-Baptiste.
12. (29 juin) SS. Pierre et Paul.
13. (14 janv.) B. Odoric, du 1^{er} Ordre, conf.
14. (16 janv.) S. Bérard et ses Compagnons, 1^{er} mart. de l'Ordre.
15. (30 janv.) Ste Hyacinthe *de Mariscotti*, du T. O., vierge.
16. (1 févr.) B. André *des Comtes de Segni*, du 1^{er} O., conf.
17. (5 févr.) S. Pierre-Baptiste et ses Compagnons, du 1^{er} et du 3^{me} Ordre, martyrs au Japon.
18. (19 fév.) S. Conrad *de Plaisance*, du Tiers-Ordre, conf.
19. (21 févr.) Ste Angèle *de Mérici*, du Tiers-Ordre, vierge.
20. (22 ou 23 f.) Ste Marguerite *de Cortone*, du Tiers-Ordre.
21. (6 mars) Ste Colette, du 2^d Ordre, vierge.
22. (9 mars) Ste Catherine *de Bologne*, du 2^d Ordre, vierge.
23. (24 avril) S. Fidèle, du 1^{er} Ordre, martyr.
24. (28 ou 15 a.) B. Luchésio qui, le premier de tous les Tertiaires, a reçu l'habit du T.-O. des mains du saint Fondateur lui-même.
25. (17 mai) S. Pascal, du 1^{er} Ordre, confesseur.
26. (19 mai) S. Yves, du Tiers-Ordre, confesseur.
27. (20 mai) S. Bernardin *de Sienna*, du 1^{er} Ordre, conf.
28. (30 mai) S. Ferdinand, roi, du Tiers-Ordre, conf.
29. (13 juin) S. Antoine *de Patoue*, du 1^{er} Ordre, conf.
30. (7 juillet) S. Laurent *de Brindes*, du 1^{er} Ordre, conf.
31. (8 juillet) Ste Elisabeth, reine de Portugal, du T.-O., veuve.

32. (14 juillet) S. Bonaventure, du 1^{er} Ordre, doct. de l'Église.
33. (16 août) S. Roch, du Tiers-Ordre, conf.
34. (19 août) S. Louis, évêque de Toulouse, du 1^{er} Ordre, conf.
35. (4 sept.) Ste Rose de *Viterbe*, du Tiers-Ordre, vierge.
36. (13 s. ou 9 j.) Ste Véronique *Giuliani*, du 2^d Ordre, vierge.
37. (18 sept.) S. Joseph de *Copertino*, du 1^{er} Ordre, confesseur.
38. (27 sept.) S. Elzéar, du Tiers-Ordre, conf.
39. (6 oct.) Ste Marie-Françoise, du Tiers-Ordre, vierge.
40. (13 oct.) S. Daniel et ses Compagnons, du 1^{er} O., martyrs.
41. (19 oct.) S. Pierre d'*Alcantara*, du 1^{er} Ordre, conf.
42. (27 nov.) B^{ne} Delphine, du Tiers-Ordre, vierge.
43. (29 nov.) Tous les Saints des trois Ordres de saint François.

V. Aux mêmes conditions également, pourvu qu'ils visitent dévotement l'église où est établi le siège de la Fraternité et qu'ils y prient pendant quelque temps aux intentions du Saint-Père, les mêmes Tertiaires peuvent gagner l'indulgence plénière :

- * 1. (4 oct.) Le jour de la fête du Séraphique Père saint François.
- * 2. (12 août) Le jour de la fête de Claire d'*Assise*.
- * 3. Le jour de la fête du patron ou titulaire de l'église où est établi le siège de la Fraternité.
- * 4. A chaque visite (*toties quoties*) qu'ils font — le 1^{er} août, dès l'heure de Vêpres, jusqu'au coucher du soleil, le 2^e août — dans l'église ou même dans la chapelle où est établi le siège de la Fraternité.

VI. A la condition de réciter cinq *Pater Ave* et *Gloria* pour les besoins de la Chrétienté, plus un aux intentions du Souverain Pontife, les mêmes Tertiaires peuvent gagner, chaque fois, *toties quoties*, toutes les indulgences accordées aux fidèles qui visitent les églises stationales de la ville de Rome, la chapelle de la Portioncule, les Saints Lieux de Jérusalem et le Sanctuaire de l'Apôtre saint Jacques, à Compostelle. Il faut toutefois observer le décret du 7 mars 1678 : *Indulgentias vero*, ainsi que ceux du 16 février 1852 et du 14 avril 1856. (1)

(1) Le pape Innocent XI a expressément déclaré, par la Sacrée Congrégation des Indulgences, dans le décret *Delata sepius*, du 7 mars 1678, (a) que l'indulgence plénière accordée à ceux qui, un jour déterminé, visitent une église ou qui font une autre œuvre pieuse, ne peut être gagnée *qu'une seule fois le même jour*. Est exceptée de cette règle générale l'indulgence de la *Portioncule*. Cependant, comme l'explique la *Raccolta*, il ne faut pas oublier que ce décret (du 7 mars 1678) parle de la même indulgence plénière à gagner plusieurs fois en un jour par l'accomplissement *réitéré des mêmes œuvres*, car il n'est pas douteux que l'on puisse gagner, le même jour, plusieurs indulgences plénières accordées pour des œuvres pieuses *distinctes*.

BERINGER, *Les Indulgences*, I, 97, 10^e.

(a) Le décret du 16 février 1852 ne figure pas dans les *Decreta authentica*. Quant à celui du 14 avril 1856, il ne fait que rappeler le décret *Delata sepius*.

(N. d. l. R.)

VII. En récit
Vierge, consista
pour le Souverain
nière annexée à
* VIII. Enfin, l
nière, si vraiment
quent le très sair

Aux jours où e
visitent l'église c
intentions du Sou
indulgences qu'ils
églises de Rome

I. Une indulg
de l'un et de l'aut
établi le siège d'u
* 1^o Fête des sac
* 2^o id. de S. Lo
* 3^o id. de Ste F
* 4^o id. de Ste M
* 5^o id. de Ste E
* 6 Douze autres
rieur de l'Or
7^o Fête des Fia
8^o id. de la Vis
9^o id. de la Pré
10^o id. de l'Inve
11^o id. de l'Exal

* II. Une indulg
dre toutes les fois
assemblées publiq
aux pauvres ; — c
sistent aux proces
transporte, ou, en
dominicale et la S
besoins de l'Église
compagnent les m
est écarté ; — qu'i
autres choses néce
de piété ou de cha
REMARQUE. —
l'exception de cell
aux âmes du Purg

VII. En récitant la Couronne franciscaine ou des sept Allégresses de la Sainte Vierge, consistant en 72 *Ave Maria* et 7 *Pater noster*, auxquels on ajoute un *Pater* pour le Souverain Pontife, les mêmes Tertiaires peuvent gagner l'indulgence plénière annexée à cette récitation en faveur de l'Ordre Séraphique.

* VIII. Enfin, les Tertiaires, à l'article de la mort, gagnent une indulgence plénière, si vraiment contrits, confessés et communiés, ou au moins contrits, ils invoquent le très saint Nom de Jésus, de bouche s'ils le peuvent, ou au moins de cœur.

Chap II. — Indulgences des Stations de Rome.

Aux jours où des églises stationnales sont indiquées dans le Missel romain, s'ils visitent l'église dans laquelle est établi le siège d'une Fraternité et y prient aux intentions du Souverain Pontife, les dits Tertiaires peuvent gagner les mêmes indulgences qu'ils gagneraient en visitant personnellement, les jours susdits, les églises de Rome ou celles de hors-les-murs.

Chap III. — Indulgences partielles.

I. Une indulgence de 7 ans et 7 *quarantaines* est accordée à tous les Tertiaires de l'un et de l'autre sexe qui, les jours ci-après, visitent dévotement l'église où est établi le siège d'une Fraternité et y prient aux intentions du Souverain Pontife :

* 1^o Fête des sacrés Stigmates.

* 2^o id. de S. Louis, roi.

* 3^o id. de Ste Elisabeth de Hongrie.

* 4^o id. de Ste Marguerite de Cortone.

* 5^o id. de Ste Elisabeth, reine de Portugal.

* 6 Douze autres jours, au choix de chacun, avec l'approbation toutefois du Supérieur de l'Ordre.

7^o Fête des Fiançailles de la Sainte Vierge.

8^o id. de la Visitation.

9^o id. de la Présentation.

10^o id. de l'Invention de la sainte Croix.

11^o id. de l'Exaltation " "

* II. Une indulgence de *trois cents jours* est accordée aux membres du Tiers-Ordre toutes les fois qu'ils assistent à la messe et aux autres offices divins, ou aux assemblées publiques ou privées de la Fraternité ; — qu'ils donnent l'hospitalité aux pauvres ; — qu'ils apaisent ou s'emploient à apaiser les discordes ; — qu'ils assistent aux processions ; — qu'ils accompagnent le Saint Sacrement, quand on le transporte, ou, en cas d'impossibilité, qu'ils récitent, au son de la cloche, l'Oraison dominicale et la Salutation angélique ; — qu'ils disent cinq *Pater* et *Ave* pour les besoins de l'Eglise ou pour le repos de l'âme des membres défunts ; — qu'ils accompagnent les morts à la sépulture ; — qu'ils ramènent au devoir celui qui s'en est écarté ; — qu'ils apprennent à quelqu'un les commandements de Dieu ou les autres choses nécessaires au salut ; — ou enfin qu'ils exercent un acte quelconque de piété ou de charité.

REMARQUE. — Toutes les indulgences notées ci-dessus et chacune d'elles, à l'exception de celle, à gagner à l'article de la mort, sont également applicables aux âmes du Purgatoire. (Const. du 30 mai 1883 et bref du 7 sept. 1901.)

Chap. IV. — Privilèges.

1. Les prêtres Tertiaires jouissent, trois fois la semaine, partout où ils célèbrent, de la faveur de l'autel privilégié, pourvu qu'ils n'aient pas obtenu un semblable privilège pour un autre jour. (Const. du 30 mai 1883.)

2. Toutes les messes dites pour le repos de l'âme des Tertiaires trépassés sont privilégiées partout et toujours. (Même constitution.) (1)

Chap. V. — Indults.

1. Tous les Tertiaires qui sont légitimement empêchés de se rendre à l'église pour recevoir l'Absolution générale les jours ouvrables assignés peuvent la recevoir un autre jour de fête de précepte qui se rencontre dans la huitaine des dits jours assignés. (Rescrit de la S. C. des indulgences., 16 janv. 1886.)

2. Les Tertiaires peuvent recevoir l'Absolution générale la veille de la fête après la confession sacramentelle. (Décret de la S. C. des Indulg., le 21 juillet 1888.)

3. Les Tertiaires qui habitent des localités où il n'existe pas de Fraternité établie peuvent recevoir, deux fois l'an, au lieu de la Bénédiction papale, l'Absolution ou Bénédiction à laquelle est attachée l'indulgence plénière. (Décret de la S. C. des Indulg., le 31 janv. 1893.)

4. Les Tertiaires infirmes ou convalescents et qui ne peuvent commodément sortir de chez eux gagnent les mêmes indulgences que s'ils visitaient en personne une église de l'Ordre ou de la Fraternité, à la condition de réciter 5 *Pater* et *Ave* et de prier aux intentions du Saint-Père. (Bref du 7 sept. 1901.)

5. Les mêmes Tertiaires infirmes ou convalescents peuvent recevoir l'Absolution générale, et même gagner toutes les indulgences plénières accordées à des jours déterminés, un jour quelconque de la huitaine qui suit la fête à laquelle est assignée l'Absolution générale ou l'indulgence plénière, pourvu qu'ils remplissent les autres conditions (Rescrit de la S. C. des Indulg., le 13 août 1901.)

6. Dans tous les endroits où ne se trouvent ni église franciscaine, ni oratoire public du Tiers-Ordre séculier, ou quelque autre église dans laquelle une Fraternité a été canoniquement érigée, les Tertiaires peuvent, à la condition de visiter l'église paroissiale, gagner toutes les indulgences, aussi bien celles accordées à tous les fidèles qui visitent les églises franciscaines que celles qui sont propres au Tiers-Ordre séculier.

(1) On pourrait ajouter, nous semble-t-il, le privilège de se servir de l'Ordo Franciscain, à la condition de le suivre et pour l'Office et pour la messe et non seulement pour l'un des deux ; et aussi la déclaration de la S. C. du 14 juillet 1900, en vertu de laquelle, les prêtres Tertiaires qui ne peuvent facilement recevoir l'Absolution générale ou la Bénédiction papale, les gagnent pour eux-mêmes, en la donnant aux Tertiaires de la Fraternité. (N. d. l. R.)

Faisant usage
pape Léon XI
miné et approuvé
Privilèges et Indults
de saint François
des documents
impression.

Donné à Rome
le 11 septembre

Pour



Rem



PÉNÉ
po
Gé
sui

Très Sa

Les Ministres
ternent aux prières
obéissance sans
de lui-même : «
gneur Pape Honoré
tété, d'avoir bien
nes une autre prière
déjà donné, à l'instar
* Nous nous glorifions
Qui multa, par
éclairci d'une façon
aux Tertiaires,

DÉCRET

Faisant usage des pouvoirs qui lui ont été attribués par N. S. P. le pape LÉON XIII, la S. C. des Indulgences et saintes Reliques a examiné et approuvé le présent *Sommaire* de toutes les Indulgences, Privilèges et Indults accordés aux membres du Tiers-Ordre séculier de saint François d'Assise — sommaire extrait pour la première fois des documents authentiques — et elle a bien voulu en permettre l'impression.

Donné à Rome, de la secrétairerie de la même Sacrée Congrégation, le 11 septembre 1901.

S. CARD. CRETONI, *préfet.*

Pour le R. P. D. François, archev. de Diarbèkir, secrét.

JOSEPH-M. CHAN. COSELLI, *subst.*



Remerciements au Souverain Pontife.



PÉNÉTRÉS de reconnaissance envers le Souverain Pontife, pour les nouvelles faveurs accordées au Tiers-Ordre, les Généraux franciscains ont adressé à Sa Sainteté la lettre suivante d'actions de grâces :

Très Saint-Père,

Les Ministres Généraux des quatre Ordres franciscains, se prosternent aux pieds de Votre Sainteté, avec un filial respect et une obéissance sans bornes, à l'exemple du Séraphique Père qui disait de lui-même : « Frère François promet obéissance et révérence au seigneur Pape Honorius et à ses successeurs, » et remercient Votre Sainteté, d'avoir bien voulu, dans sa bonté, donner aux familles franciscaines une autre preuve de Votre prédilection spéciale, après en avoir déjà donné, à l'excès, dans l'encyclique *Auspicato*, par ces paroles : « Nous nous glorifions d'appartenir à la famille franciscaine. » Le bref *Qui multa*, par lequel vous nous avez non seulement déterminé et éclairci d'une façon positive les indulgences déjà accordées par vous aux Tertiaires, mais par une paternelle générosité, en avez accru

le nombre, tant des partielles que des plénières par de nouvelles concessions, serait suffisant, s'il en était besoin, pour démontrer combien Votre Sainteté tient à cœur l'œuvre de saint François, si variée dans ses moyens, mais aussi si harmonieusement ordonnée pour atteindre son but, c'est-à-dire la sanctification des peuples fidèles, et le retour des égarés au sein de notre Mère à tous, l'Eglise catholique.

« Les trésors spirituels que Votre Sainteté a mis à la disposition des Tertiaires, produiront, sans aucun doute, des fruits abondants dans les disciples de Jésus-Christ. Ils allumeront de plus en plus, dans les peuples, le désir d'appartenir à cette nombreuse famille des Tertiaires Franciscains, et d'imiter les exemples de ce « Séraphin, dont la vie admirable se chanterait mieux dans la gloire du ciel. » Dans des temps comme les nôtres, de sombre tristesse et d'affaiblissement de la foi et du sens chrétien, le Tiers-Ordre, si favorisé par Votre Sainteté sera le remède efficace qui guérira les plaies de l'erreur et du vice dont souffre la société, et qui indiquera aux peuples entraînés par les fausses doctrines et par des promesses trompeuses et irréalisables, la voie sûre de ces améliorations sociales, fruits naturels et exclusifs de la doctrine du Christ, dont la règle du Tiers-Ordre de saint François est l'admirable synthèse.

« Très Saint Père, en même temps que nous nous emploierons avec ardeur à faire refleurir, dans les différents rameaux du premier Ordre, avec la discipline régulière, la vraie science qui édifie, au dire de l'Apôtre, et qu'à plusieurs reprises vous avez recommandée et désirée dans le clergé séculier et régulier, nous ne cesserons d'exercer la même ardeur, pour le bien du peuple chrétien et de la société civile elle-même, en propageant et développant le Tiers-Ordre, ranimé par vos sages directions, favorisé et enrichi de privilèges spirituels extraordinaires.

« Daignez agréer, Très Saint-Père, avec les remerciements que nous vous renouvelons pour le bref accordé aux Tertiaires, les vœux que nous adressons à Dieu, d'accord avec nos familles religieuses respectives, pour la précieuse conservation de Votre Sainteté. Puissiez-vous, Très Saint Père, par l'intercession du saint Patriarche, atteindre les années merveilleuses du grand ami de saint François, Grégoire IX, et assister au triomphe de l'épouse de Jésus-Christ, aujourd'hui si éprouvée et si persécutée.

Dans la confiance que le Seigneur accueillera favorablement nos souhaits, partagés par tous nos religieux et par toute la catholicité prosternés à vos pieds, nous les embrassons en ce jour, où par un

prodige inouï
son fidèle serv
demandons po
Tertiaires, la b

« Rome, en

« Vos Fils tr

Vic. Gén. de

Gén. de l'Ord

DERMATT, Min

PIE CECCA, Mi



Nouve



La B. C

DU T



gner ne connai
beuren au lieu
guide ! Dieu ve
à la porte : « Y
Je suis prêt à le
elle accepte les
donc avec sa cor
fait, on ne peut

prodige inouï dans les siècles antérieurs, Jésus-Christ daigna glorifier son fidèle serviteur et lui imprimer « le dernier sceau, » et nous vous demandons pour nous, pour nos Ordres respectifs et pour tous les Tertiaires, la bénédiction apostolique.

« Rome, en la fête des Sacrés Stigmates, dix-sept septembre 1901. »

« Vos Fils très humbles et très obéissants. FR. DAVID FLEMING, Vic. Gén. de l'Ordre des Mineurs ; FR. LAURENT CARATELLI, Min. Gén. de l'Ordre des Mineurs Conventuels ; FR. BERNARD D'ANDERMATT, Min. Gén. de l'Ordre des Mineurs Capucins ; FR. FÉLIX PIE CECCA, Min. Gén. du Tiers-Ordre Régulier.



Nouvelle Fleur du Jardin Séraphique

La B. Marie Crescence de Kaufbeuren

DU TIERS-ORDRE RÉGULIER DE SAINT FRANÇOIS

IV. Le calme après la tempête



UNIE de la permission de sa Supérieure, le cœur rempli de joie et de reconnaissance, Marie-Crescence ne songeait plus qu'à se mettre en route vers le Sanctuaire béni où l'attendait la délivrance. Hélas ! douloureuse angoisse ! au moment de partir, il se trouva que ni Marie-Crescence ni la sœur désignée pour l'accompagner ne connaissaient le chemin. Que faire ? La distance de Kaufbeuren au lieu du pèlerinage était de plusieurs lieues, et point de guide ! Dieu veuille sur ceux qu'il aime : voici qu'un étranger frappe à la porte : « Y aurait-il des sœurs qui voudraient faire un pèlerinage ? Je suis prêt à les conduire. » La Mère abbesse ne se fait pas prier : elle accepte les services du guide imprévu. Marie-Crescence part donc avec sa compagne sous la conduite de l'inconnu. Le voyage se fait, on ne peut plus heureusement, mais à peine est-on en vue de

l'église que le guide disparaît : on était alors encore en pleine campagne. Qu'on juge de la surprise de nos pèlerines. La compagne de Marie-Crescence fut saisie de crainte ; son embarras augmenta quand, après la communion, la Bienheureuse fut, pendant une heure, ravie en extase. Ce fut pendant ce ravissement que Marie revint auprès de sa fille, lui annonça sa délivrance des attaques extérieures du démon ; quant aux peines intérieures, elles devaient durer encore pour le bien de son âme.

Revenue au couvent, la compagne s'empressa d'instruire la supérieure de tout ce qui c'était passé. Celle-ci demanda à Marie-Crescence quel avait été le mystérieux guide. L'humble vierge aurait préféré garder son secret ; l'obéissance le lui arracha. Dans sa peine, elle avait prié, et, pour la conduire, Dieu lui avait envoyé le grand saint Antoine de Padoue.

Dès ce jour les prédictions de la Reine des Anges se réalisèrent. Les ténèbres spirituelles s'évanouirent ; Dieu retira à Satan la permission de tourmenter la Bienheureuse, et, sous la nouvelle supérieure, la position de Marie-Crescence dans le couvent devint plus supportable. L'épreuve changea d'aspect. La Mère Jeanne employa à l'égard de sa sainte fille une sévérité sage et bienfaisante. C'était l'ordre du Père Provincial : il fallait humilier, contrarier et mortifier Marie-Crescence en toute chose et à tout moment, sans jamais lui donner de répit.

Ce supérieur éclairé avait raison. Les âmes destinées à suivre des voies extraordinaires doivent être éprouvées : de la sorte, le jour venu, on peut discerner et prononcer infailliblement si Dieu est leur guide. Et lors même que cette expérience serait déjà faite, il faut dans leur intérêt les pousser jusqu'à l'héroïsme dans la pratique des vertus, surtout dans la pratique de l'humilité et de l'obéissance : voilà, en effet, et la pierre de touche de toute véritable sainteté et le meilleur moyen d'avancer dans les voies parfaites.

La Mère Abbessse comprit l'intention du Père ; elle la fit sienne. Marie-Crescence subit toutes les épreuves sans défaillir un instant : la Mère était plus tôt fatiguée de commander et de réprimander que la fille d'obéir et de s'humilier.

Voici, du reste, un fait qui dissipa les derniers doutes dans l'esprit du Père Provincial. Le Révérend Père était venu faire la visite canonique de la communauté. Naturellement on lui parla des extases et des révélations de la sœur Marie-Crescence. Seul, dans sa chambre,

il songeait à ce de cacheter un ment, si la sœur l'appelle, m'ap l'esprit de Dieu frappe à la port mulant sa sur

« Qu'est-ce que la lumière, y pe blement : « Qu que vous aviez

On s'imagine il se rend auprè se passer. Dès religieuse : il ét pirée par l'espr

Désormais no tant d'années d

(A suivre)



Les C



fait assister à cet

(1) Les voix de M

il songeait à ce qu'on venait de lui raconter ; tout à coup, sur le poir t de cacheter une lettre, une pensée se présente à son esprit : « Vraiment, si la sœur Marie Crescence venait en ce moment, sans que je l'appelle, m'apporter une lumière, ce serait pour moi un signe que l'esprit de Dieu la guide. » Cette pensée l'occupait encore quand on frappe à la porte, et la sœur paraît un cierge allumé à la main. Dissimulant sa surprise le Père l'apostrophe brusquement en disant : « Qu'est-ce que cela signifie, ma fille ? En plein jour m'apporter de la lumière, y pensez-vous ? » Et la Bienheureuse de répondre humblement : « Que votre Révérence me pardonne : mais il me semblait que vous aviez besoin d'une lumière pour cacheter une lettre. »

On s'imagine aisément l'étonnement du Père Provincial. Aussitôt il se rend auprès de la supérieure et lui fait connaître ce qui vient de se passer. Dès lors il n'eut plus de doute sur la vertu de l'humble religieuse : il était convaincu et disait ouvertement qu'elle était inspirée par l'esprit de Dieu.

Désormais notre Bienheureuse devait jouir de la paix méritée par tant d'années de combat.

FR. MARIE ANSELME, O. F. M.

(A suivre)

Les Ordres Religieux au XIX^e siècle



UN Père Jésuite vient de publier dans une revue, (1) une étude très intéressante sur les Ordres religieux pendant le XIX^e siècle.

Dans la première partie de son travail, l'éminent religieux retrace les efforts tentés par les ennemis de l'Eglise pour la destruction des Ordres religieux; il nous

fait assister à cette lutte étonnante d'hommes ayant à leur disposition

(1) Les voix de Maria Laach.



tous les moyens humains, l'argent, le pouvoir, la force publique, appelant tour à tour à leur aide la calomnie et la violence, contre des hommes n'ayant pour eux que leur droit, leur conscience, leur vertu, forts seulement du secours de Dieu ; lutte gigantesque, lutte glorieuse : *Nos ennemis se sont fiés sur leurs richesses et sur leurs forces ; quant à nous, nous n'avons espéré qu'en Dieu. Nos ennemis ont été pris dans leurs propres filets, et ils sont tombés ; et nous, nous sommes restés debout, inébranlables. (Ps. xix, 8-9).*

En effet, toutes ces persécutions acharnées, qui auraient dû décimer et même anéantir les Ordres religieux, n'ont servi qu'à les fortifier ; ils sont sortis de la lutte plus solides, plus vigoureux, plus vivaces que jamais. C'est ce que l'écrivain nous montre dans la seconde partie de son étude.

Et de fait, rien de plus consolant que le spectacle présenté par la renaissance de la vie religieuse au siècle dernier : nous y voyons la plupart des anciens Ordres pénétrés d'une nouvelle sève ; une foule de congrégations sont venues grossir les rangs des défenseurs de l'Eglise ; plus de 290 de ces congrégations ont déjà obtenu l'approbation du Saint-Siège.

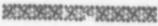
Voici, d'après la statistique du Père Jésuite, les Ordres les plus nombreux : les Franciscains comptent à peu près 16500 religieux ; les Jésuites 15000 ; les Capucins 9000 ; les Bénédictins 5000 ; les Dominicains 4300 ; les Trappistes 4000 ; les Lazaristes 3300 ; les Ermites de saint Augustin 3000 ; les Rédemptoristes 3000 ; les Pères du Saint-Esprit 2000 ; les Carmes 1900 ; les Conventuels 1500 ; les Frères de la Miséricorde 1500. Ajoutez encore un grand nombre de congrégations plus récentes et moins universellement connues et vous obtiendrez un total de près de 100000 religieux, sans compter les Ordres et les congrégations de femmes.

Tous ces religieux se livrent avec zèle aux œuvres d'apostolat et de charité, mais ils n'ont garde d'oublier leur sanctification personnelle. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste des canonisations et des béatifications. Sur 81 saints canonisés pendant le XIX^e siècle, on ne compte pas moins de 55 religieux, dont 21 Franciscains, 7 Servites, 7 Jésuites, 3 Chanoines réguliers de saint Augustin, 1 Rédemptoriste, 1 Capucin, 1 Dominicain, etc. Sur 26 séculiers canonisés, 17 hommes et une femme appartiennent au Tiers-Ordre séculier de saint François. Si maintenant nous passons aux Bienheureux, nous trouvons près de 400 religieux béatifiés au siècle dernier.

Ces chiffres dente que les trefois à la ha temps ? Est-ce ne serait-il plu Notre-Seigneur vreté, de l'obé ces saints ? L nos jours com et il en sera a



Chron



Trou vie Sai net

Les évènements en sont une not n'a pas été dese

C'est au sujet en face de la bas est survenu. Le grecs et nos Pèr tendirent transf profit . Nos Pèr vaux ; « mais, co rien, les travaux dans l'ombre, eli

Nous reprodui mêmes, le récit d a reçu d'un reli

Ces chiffres si éloquentes ne prouvent-ils pas de la façon la plus évidente que les Ordres religieux savent rester aujourd'hui comme autrefois à la hauteur de leur tâche, et qu'ils sont loin d'avoir fait leur temps ? Est-ce que, par hasard, l'Évangile serait, lui aussi, suranné ? ne serait-il plus de notre temps ? Et n'est-ce pas dans l'Évangile que Notre-Seigneur nous recommande les conseils évangéliques de la pauvreté, de l'obéissance et de la chasteté qui ont aidé à sanctifier tous ces saints ? Non, l'Évangile n'a pas perdu de sa force féconde : de nos jours comme dans les siècles passés, c'est lui qui fait les saints et il en sera ainsi jusqu'à la fin des temps.

FR. MARIE-ANSELME, O. F. M.



Chronique de la Terre-Sainte



Troubles de Jérusalem. — Un fait très douloureux vient de prouver une fois de plus que la garde des Lieux Saints est, pour nos Pères de Terre-Sainte, un poste d'honneur où il faut savoir payer de son sang.

Les événements du 3 novembre dont nous avons parlé dans la *Revue* en sont une nouvelle confirmation. — Le sang a coulé : mais le poste n'a pas été déserté.

C'est au sujet d'une citerne dont la bouche donne sur un terrain en face de la basilique, sous le parvis du Saint-Sépulcre, que le différend est survenu. Le nettoyage se faisait à frais communs entre les moines grecs et nos Pères, et il était presque terminé, lorsque les Grecs prétendirent transformer la citerne en un Sanctuaire à confisquer à leur profit. Nos Pères ne s'y laissèrent pas prendre et firent cesser les travaux ; « mais, comme parle la *Vérité Française*, on n'est pas grec pour rien, les travaux étaient interrompus mais la vengeance se préparait dans l'ombre, elle ne devait pas tarder à éclater barbare et cruelle. »

Nous reproduirons ici sans commentaire, nos lecteurs les feront eux-mêmes, le récit détaillé de cette scène horrible, qu'un journal français a reçu d'un religieux témoin des événements.

« Hier, 3 novembre, les Franciscains se disposaient à balayer leur escalier, quand les Grecs vinrent mettre opposition et prétendirent faire la besogne eux-mêmes — ce qui eût été pour eux une prise de possession. La querelle fut portée devant le pacha et le gérant du consulat général de France. On discuta toute la journée, et, à dix heures du soir, on convint que le droit était aux Latins.

En conséquence, ordre fut donné aux Grecs de cesser leurs réclamations. Ce matin, 4 novembre, l'opposition continua. Par trois fois des envoyés spéciaux du sérail vinrent signifier aux Grecs les volontés du pacha. Ils refusèrent d'obéir. Les Franciscains attendaient qu'un cordon de troupe vint les protéger et leur permettre d'affirmer leur droit. Les soldats annoncés à chaque instant n'arrivaient pas.

Les Latins s'étaient groupés sur les marches de l'escalier ; au bas, les Grecs s'obstinaient. Une quarantaine de ces moines à mine de brigand, plusieurs — que l'on a reconnus — venus bien à propos, sinon mandés exprès — des couvents voisins du Jourdain, allaient et venaient d'un couvent à l'autre, dans la basilique, sur le parvis. A dix heures, les terrasses et les balcons dominant le parvis étaient garnis de curieux ou de gens hostiles. On commençait à craindre. Le Vicaire custodial, le P. Prosper, un Français, me disait : « On veut nous pousser à bout, à force de retards ! »

La troupe n'arrivait pas ; cinq ou six hommes de police maintenaient l'ordre.

A trois heures, une petite pierre lancée des terrasses tombe devant le Frère Luc : celui-ci proteste, on s'attroupe ; les Grecs nient qu'une pierre ait été lancée.

Le tumulte s'apaisait, quand un Franciscain, descendant l'escalier dut forcément déranger un des Grecs qui s'étaient assis sur la dernière marche. On lui barra le passage ; comme il insistait, on le bouscula. Les têtes, depuis le matin, avaient eu le temps de s'échauffer, et des deux côtés on était visiblement énervé. On allait en venir aux mains ; la police intervint et put contenir un instant les agresseurs. Mais les groupes épars de moines s'étaient rapprochés, le mot revolver fut prononcé à plusieurs reprises, des laïques armés sortaient d'un couvent.

En même temps, de la terrasse du couvent Saint-Abraham, dominant la position des Franciscains, une pierre grosse comme la tête fut lancée, qui blessa deux religieux. Par une poussée vigoureuse, les Grecs livrent assaut aux Latins acculés contre la chapelle des Fracs, des moines sortent de la basilique, armés de matraques, qui en un

clin d'œil pas
assailants pla
des terrasses,
leurs ombrelle
La foule, ma
femmes — dé
chancellent, e
der et fuir à tr
Une trentaine
essaient de ré
et prestement
disputé. Les o
le fait accomp

Cependant l
d'organiser la
en sang, tituba
ne pouvait le c
lui. M. de Co
digne homme
du monde, rép

— Son Exce

Et la bataille
sins s'acharnaie

— auquel les or
De nouvelles
cains jusqu'à l

les rues voisine

A quatre he
la fête de saint
Eutunios, des
vis, applaudis p

victoire. A l'
coupole de la b

Information
— du consulat
seize blessés ;
le corps contus
l'un deux a un

Il est certain

clin d'œil passent de main en main, par-dessus les têtes, à ceux des assaillants placés aux premiers rangs. Ceux-là frappent à tour de bras ; des terrasses, les pierres pleuvent : les Franciscains n'avaient que leurs ombrelles pour se défendre. Plusieurs sont déjà couverts de sang. La foule, massée sur les terrasses, encourage les assommeurs ; les femmes — détail hideux — applaudissent à la vue des blessés qui chancellent, et éclatent de rire en voyant les Franciscains se débander et fuir à travers une foule hostile qui les poursuit de ses quolibets. Une trentaine de soldats font irruption sur la place, dégagent et essaient de rétablir l'ordre. Deux Grecs se faufilent parmi les rangs, et prestement viennent donner quelques coups de balai sur le terrain disputé. Les deux audacieux sont fort malmenés par la troupe ; mais, le fait accompli, la victoire était aux Grecs.

Cependant la lutte continue. L'élève-consul, M. de Courtial, essaye d'organiser la répression. Sous ses yeux, le vicaire custodial, la tête en sang, titubant, était entraîné par un policier qui, blessé lui-même, ne pouvait le défendre contre deux moines qui s'acharnaient contre lui. M. de Courtial somme un officier d'arrêter les deux bandits. Le digne homme s'excuse, en réfère à son chef qui le plus tranquillement du monde, répond :

— Son Excellence le gouverneur y pourvoira !

Et la bataille continuait partout, même dans la basilique où les assassins s'acharnaient contre le sacristain latin — un ancien Russe, je crois — auquel les orthodoxes ne peuvent pardonner d'être passé au schisme.

De nouvelles troupes étaient arrivées ; on fit escorter les Franciscains jusqu'à leur couvent. Les attroupements une fois refoulés dans les rues voisines, la place du Saint-Sépulcre fut occupée militairement.

A quatre heures, les cloches grecques annonçaient les vêpres de la fête de saint Jacques. Le digne président du Saint-Sépulcre, Mgr Eutunios, des Archimandrites, des prêtres grecs paradaient sur le parvis, applaudis par les gens postés sur les terrasses, se félicitant de leur victoire. A l'heure où j'écris, la croix grecque est illuminée sur la coupole de la basilique.

Information prise au couvent latin et auprès des docteurs Mauchand — du consulat de France — et Savignioni, les Franciscains comptent seize blessés ; trois sont dans un état alarmant ; le P. Vicaire a tout le corps contusionné et le crâne ouvert. Deux officiers sont blessés ; l'un deux a un œil crevé.

Il est certain que le coup fut médité et préparé par les Grecs.

Il est non moins certain que les autorités turques leur laissèrent le temps d'agir. Une poignée de soldats avec des ordres précis eût suffi pour tout empêcher. Annoncée depuis le matin, la troupe ne parut qu'après trois heures de l'après-midi ; et pourtant les casernes sont à cinq minutes de la basilique.

Incontestablement les Grecs peuvent se féliciter d'une victoire ; mais en être fiers, c'est autre chose.

Reste à savoir comment la France va prendre en main la cause de ceux qu'elle couvre de son pavillon, et si elle cèdera devant l'audacieux coup de main d'une poignée de bandits!



Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Rome. — Le 11 août, la Sacrée Congrégation des Rites a publié un décret constatant les vertus héroïques du frère convers ou lai François de Naples de l'Ordre des Frères-Mineurs, avec la permission de poursuivre le procès de sa béatification.

Franciscain botaniste. — On nous annonce la mort édifiante du P. Joseph Géraldi O. F. M. missionnaire de Chine, d'un zèle à toute épreuve. Botaniste distingué, ses précieuses collections envoyées en Europe après avoir été recueillies à travers la Chine, lui avaient acquis une renommée bien méritée.

Allemagne. — Un de nos Pères, le P. Hugo Kinderath de Dusseldorf, sculpteur d'un grand talent vient de recevoir du Souverain Pontife une lettre où il le félicitait de ses travaux et l'encourageait dans ses efforts à produire des œuvres originales. La lettre porte la date du 9 octobre et se termine par la bénédiction apostolique.

Angleterre. — Les Statistiques les plus récentes portent à 14900 le nombre des Tertiaires séculiers. On peut citer parmi eux des membres des plus anciennes familles aristocratiques tels que le

duc de Norfolk
gnes de l'Ordi
Ripon acheta
sainte Claire
ment Italien a

Dalmatie.
gence Czaver,
travailleur infa
iles de Zavre, c
il donnait tous

Amérique
Vicaire Généra
vinces dans le
Antoine de Pa
Conception.

La Province
de Récife, d'Ip
Christoval.

Ceux dont le
maculée-Concep
S. Amaro, Curil
origine aux Pèr
champ d'action

Départ de
de saint Michel,
de ses enfants p
seille, ils s'en s
refaire les rangs
tions. Le même
au Hou-pé. Nos

Lacolle. — N
retraite de qu
Montréal, 34
humbles livrées d
Ces 34 Tertiaire
trône de Dieu, et

duc de Norfolk et le Marquis de Ripon, deux bienfaiteurs insignes de l'Ordre Séraphique. Il y a quelques années, le Marquis de Ripon acheta le vénérable couvent de Saint-Damien où avait vécu sainte Claire et le rendit aux pauvres religieuses que le gouvernement Italien avait si cruellement dépossédées.

Dalmatie. — Le 9 juillet, le Vénérable Archevêque Mgr Fulgence Czaver, de notre Ordre, mourait à l'âge de 75 ans. C'était un travailleur infatigable ; pasteur dévoué, il avait à administrer les trois îles de Zavrè, d'Obvovazzo, et de Pagi. Comme un véritable religieux il donnait tous ses revenus aux pauvres et aux malheureux.

Amérique du Sud. — Par décret du T. R. P. David Fleming, Vicaire Général de l'Ordre, on vient de former deux nouvelles provinces dans le Brésil. L'une au Nord sous la patronage de saint Antoine de Padoue, l'autre au Sud sous le patronage de l'Immaculée Conception.

La Province de Saint-Antoine comprend les Couvents de Bahia, de Récife, d'Ipajuca, de Villa de S. Francisco, de Pénédo et de S. Christoval.

Ceux dont les noms suivent sont assignés à la Province de l'Immaculée-Conception. Ce sont les couvents de Blumenau, Curityba, S. Amaro, Curitybanos et Gaspar. Ces deux provinces doivent leur origine aux Pères de la Province de Saxe qui prirent le Brésil pour champ d'action il y a quelques années.

Départ de Missionnaires. — C'est le 29 septembre en la fête de saint Michel, que la Province Saint-Louis d'Aquitaine a vu trois de ses enfants prendre le chemin de la Chine. Embarqués à Marseille, ils s'en sont allés pleins de vaillance combler les vides et refaire les rangs des Franciscains décimés par les dernières persécutions. Le même bateau emportait deux Franciscains belges destinés au Hou-pé. Nos vœux et nos prières les accompagnent.

CANADA

Colle. — **Notre-Dame du Mont-Carmel.** — Après une retraite de quatre jours, prêchée par un Religieux Franciscain de Montréal, 34 chrétiens d'élite ont demandé l'honneur de porter les humbles livrées de saint François. C'était plus qu'on n'eût osé espérer. Ces 34 Tertiaires feront monter tous les jours leurs prières vers le trône de Dieu, et en feront descendre des pluies de grâces. Il est à

espérer que leur bon exemple sera une prédication vivante dans une paroisse à laquelle le voisinage des Etats ne saurait procurer aucun avantage spirituel. M. le Curé a fixé la réunion mensuelle au premier vendredi de chaque mois.

Saint-Sulpice, 17, 18, 19 novembre. — La belle Fraternité de Saint-Sulpice a eu sa visite, durant le mois de novembre dernier. Quoique les exercices de la retraite fussent donnés spécialement pour les Tertiaires, toute la paroisse a voulu y prendre part.

Le mois des Ames, a donné au R. P. Visiteur l'occasion de faire des rapprochements très frappants entre le Purgatoire et la sainte Règle.

Le feu du purgatoire purifie les âmes afin qu'elles puissent être introduites dans la gloire : la Règle du Tiers-Ordre purifie aussi ses membres par les sacrifices qu'elle leur impose, mais elle a cet avantage qu'elle ne fait pas souffrir seulement pour purifier ; elle purifie et augmente en même temps les mérites. — Les souffrances du purgatoire n'ont qu'une durée limitée ; les sacrifices du Tertiaire ne durent aussi que peu de temps. Les âmes du purgatoire souffrent sans pouvoir se soulager elles-mêmes, ni abrégé par leurs larmes, leurs sanglots, la durée de leur exil ; tout au plus, peuvent-elles prier pour les vivants. Les Tertiaires au contraire trouvent dans leurs sacrifices de chaque jour, un moyen facile de satisfaire à la Justice Divine, de diminuer la dette du péché, un aliment à leur amour pour Dieu, de plus par les nombreuses Indulgences qui leur sont accordées, ils peuvent ouvrir aux pauvres détenues du Purgatoire le séjour bienheureux du paradis, etc. Ces pieuses considérations ont excité dans tous les cœurs un désir sincère de travailler avec ardeur à devenir de vrais Saints, et de faire tous les efforts pour soulager les âmes souffrantes du purgatoire : « Descendons souvent au purgatoire pendant notre vie afin de ne pas y descendre après notre mort. »

La Visite s'est terminée par une imposante cérémonie de vêtue et de profession. 23 nouveaux membres ont pris le saint habit et 58 ont fait profession.

Le R. P. Visiteur nous a assuré qu'il était fier de la ferveur des Tertiaires qu'il avait reçus au mois de septembre 1898. (1)

Saint-Narcisse. — La visite de la Fraternité vient d'avoir lieu : C'est le T. R. P. Frédéric qui en a donné et présidé les exercices :

(1) La paroisse de Saint-Sulpice compte 286 Tertiaires.

aussi les résultats
— 90 prises d'hommes égaux
Narcisse. C'est souvent, il est nu le bon Père et infirmes et v cela depuis bien fait unique. Le un mot c'est un nions, c'est-à-d Saint François : ples ; il sait les

Saint-Martin jouissait spectacle, de v prier le même D faisait-elle pas so teurs disaient : « lieu les élections

Pour les frères

MM. U. B. midas Larrin, Fra

Pour les sœurs

Celanire L rance Ouimette, discrètes.

Saint-Valen sante Fraternité sur la terre, c'es non démenti, elle née par un Père saison, s'est mont à 7 h. le soir, tou tions. — Le résult aimé Pasteur — p le Père Prédicate saint Habit à 115 être fidèles, nous

aussi les résultats sont-ils sans précédent : environ 500 professions — 90 prises d'habit. — Par la ferveur comme pour le nombre, les hommes égalent les femmes dans l'excellente Fraternité de Saint-Narcisse. C'est un exemple que nous voudrions voir se reproduire souvent, il est trop rare. — La paroisse a 1300 communicants, continue le bon Père, ôtez 100 absents dans les chantiers, 100 vieillards et infirmes et vous trouverez que toute la paroisse est Tertiaire et cela depuis bien des années ! c'est pour moi, dit le P. Frédéric un fait unique. Le grand habit est là aussi en très grand honneur, en un mot c'est une Fraternité modèle. Il y eut environ 1800 communions, c'est-à-dire que toute âme libre a communiqué deux fois. — Saint François a partout de généreux apôtres et de fervents disciples ; il sait les trouver pour les bénir.

Saint-Martin. — Les 6, 7, 8, décembre, la Fraternité de Saint-Martin jouissait de l'avantage de la Visite Canonique. Quel beau spectacle, de voir ces chers Tertiaires animés d'un même esprit prier le même Dieu. Quelle union entre eux ; et vraiment ne nous faisait-elle pas songer, à ces premiers chrétiens de qui leurs persécuteurs disaient : « Voyez combien ils s'aiment ! » Avec la visite ont eu lieu les élections du discrétore :

Pour les frères :

MM. U. B. Desrochers, notaire, Frère Min. ; Joseph Cantin, Hermidas Larrin, François Goyer, Philias Larrin, Sévérin Cleroux, discrets.

Pour les sœurs :

Celanire Lavoie, Supérieure ; Rose de Iima Dufresne, Emerance Ouimette, Claire Cleroux, Sophie Lavoie, Caroline Larrin, discrètes.

Saint-Valentin, Comté Saint-Jean. — La jeune et florissante Fraternité de Saint-Valentin vient de couler huit jours du ciel sur la terre, c'est l'opinion commune. Avec un entrain infatigable, non démenti, elle a suivi les exercices d'une retraite complète donnée par un Père franciscain de Montréal. — Le temps, malgré la saison, s'est montré clément, aussi trois fois par jour, à 9 h. à 2 h. et à 7 h. le soir, toute la population s'est rendue en foule aux instructions. — Le résultat fut tel qu'il dut consoler à la fois, notre bien-aimé Pasteur — pas une brebis n'a manqué au céleste banquet — et le Père Prédicateur qui en outre eut la satisfaction de donner le saint Habit à 115 postulants pour le Tiers-Ordre. — Il nous reste à être fidèles, nous le serons.

(Un témoin)

Saint-Simon de Bagot. — Du 7 au 10 novembre, l'excellente Fraternité de Saint-Simon a eu sa Visite Canonique qui a servi de préparation aux Quarante-Heures. Les exercices furent très bien suivis par tous les Tertiaires sans exception. Saint François du haut du ciel a dû bénir et a béni visiblement les efforts communs faits durant ces jours. En effet 40 professions et 14 prises d'habit tels sont les résultats visibles de la Visite Canonique qui s'est terminée par la réélection à l'unanimité de tous les membres des deux Discrétaires.

Le bon esprit y est en pleine vigueur, puisse saint François l'y maintenir, en béussant le dévoué directeur de ces Fraternités !

Mile End.—Fraternité de Sainte-Claire. — 1^{er} au 4 décembre—Elles furent bien instructives les allocutions que nous adressa le P. Visiteur, touchant l'opportunité du Tiers-Ordre, le droit et le devoir du Tertiaire de tendre sans cesse à la perfection, le moyen approprié qu'il trouve dans l'accomplissement de sa Règle, les deux vertus caractéristiques dont François d'Assise doit marquer chacun de ses enfants : l'humilité vis à vis de Dieu et la charité vis à vis du prochain, la régénération sociale opérée pacifiquement comme au XIII siècle et enfin l'exhortation et la bénédiction de Notre Séraphique Père. Mais il fut aussi bien beau le spectacle qu'offrit pendant les jours de la Visite Canonique la jeune Fraternité de cette paroisse parvenue à peine à la fin de son premier triennat.

Beaux sont les résultats obtenus, belle est la marche en avant de cette Fraternité. L'attachement sincère que lui porte son Père Directeur M. Lepailleur, la fierté qu'il éprouve à la contempler, et le zèle qu'il déploie à son développement sont autant de gages assurés d'une prospérité toujours grandissante.

Les nouvelles élections faites au cours de cette visite ne contribueront pas peu, elles aussi, à la prospérité et à la régularité de cette Fraternité. Nous nous permettons de donner ici la liste de nouvelles élues :

Supérieure.....	D ^{elle} Elisa David.
Assistante.....	D ^{me} François Gobeille.
Maîtresse des Novices....	D ^{elle} Philomène Dumouchel.
Discrètes.....	D ^{me} F.-X. Sarrazin.
“.....	“ Joseph Latour,
“.....	“ Joseph Gravel,
“.....	“ F.-X. Lefebvre,

Discrètes.

“

“

“

“

“

Saint-Jea

Fraternité bien

semble avoir

Tout s'y passe

du fidèlement

en maintenant

de les développ

Du 26 au

Rév. P. Berchu

Le beau ten

tiaires de suivre

à l'église penda

La parole én

charme et un a

piété chez tous

plus grand zél

Huit postula

ces ont fait pro

Le nombre d

de 112 dont 14

Saint-Emi

les 7, 8, 9, et 10

ayant coïncidé

exercices de la r

des chemins, au

tité la nuit du d

seul exercice. C

grand sujet d'éc

jours à l'avance

La retraite s'e

habit à 17 postu

reçus l'année de

espérer un bel a

Discrètes.	“	Trefflé Dubois,
“	“	E. George Pagé,
“	“	V ^e Jos. Villeneuve,
“	“	Joseph Allarie,
“	“	Charles Bérard,
“	D ^{lle}	Palmyre Charbonneau.

Saint-Jean Chrysostôme (Chateauguay). — C'est une Fraternité bien paisible que celle de Saint-Jean Chrysostôme ; elle semble avoir pris pour devise : « Le bien ne fait pas de bruit. » Tout s'y passe en effet bien régulièrement. Les Tertiaires ont répondu fidèlement au devoir de la sainte Visite à la fin d'octobre. Tout en maintenant la ferveur et le beau nombre déjà acquis, elle s'efforce de les développer sans cesse : lentement peut-être, mais sûrement.

Du 26 au 30 octobre dernier avait lieu la Visite, faite par le Rév. P. Berchmans-Marie.

Le beau temps et les bons chemins ont permis à tous les Tertiaires de suivre avec beaucoup de régularité les exercices donnés à l'église pendant le triduum de cette visite.

La parole éminemment pratique du Père Visiteur, a su donner un charme et un attrait tout particuliers à ces exercices et ranimer la piété chez tous les membres de la Fraternité en même temps qu'un plus grand zèle pour l'observance de la règle du Tiers-Ordre.

Huit postulants ont été admis à prendre le saint habit et dix novices ont fait profession.

Le nombre de Tertiaires profès dans la Fraternité est maintenant de 112 dont 14 Frères et 98 Sœurs.

Saint-Emile. — La Fraternité de Saint-Emile, qui a eu sa visite les 7, 8, 9, et 10 octobre, est en pleine voie de prospérité. La visite ayant coïncidé avec le Jubilé, toute la paroisse a suivi les saints exercices de la retraite. Et malgré la distance des lieux et la difficulté des chemins, augmentée par la neige tombée en assez grande quantité la nuit du dimanche, ces fervents chrétiens n'ont pas manqué un seul exercice. Ce fut une grande consolation, disons plus, ce fut un grand sujet d'édification pour le P. Visiteur de les voir arriver toujours à l'avance aux deux exercices du matin et du soir.

La retraite s'est terminée le 10 au matin par l'imposition du saint habit à 17 postulantes, et l'admission à la profession de 18 novices, reçus l'année dernière. Le zèle du Curé de cette petite paroisse fait espérer un bel avenir pour le Tiers-Ordre.

L'Association du Chemin de Croix Perpétuel y a été introduite, et tous les jours de la retraite, ceux qui en avaient le temps pratiquaient cette dévotion avec un saint recueillement. C'est une garantie de plus pour la continuation du bien opéré.

Notre-Dame de la Merci. — De Saint-Emile, le P. Visiteur s'est rendu à Notre-Dame de la Merci. Cette paroisse située sur les Laurentides, et comptant une population de 115 âmes seulement, mérite une mention particulière et pourrait être citée comme modèle. A travers des chemins presque impraticables, gravissant des montagnes abruptes, défaits par les pluies, longs de plusieurs lieues, ces bons chrétiens se sont rendus aux exercices avec une telle assiduité que pas une seule absence n'a pu être signalée, pendant les quatre jours 11, 12, 13, 14 octobre que la retraite a duré. Partis dès avant le lever du soleil, beaucoup ne rentraient chez eux qu'après la tombée de la nuit.

Les allées de la petite église en bois étaient remplies, avant et après les instructions, par les fidèles qui faisaient dévotement le saint exercice du chemin de la croix.

La visite a été clôturée par une touchante cérémonie de vêtue et de profession.

Montréal. — **Fraternité Sainte-Elisabeth.** — Pour la première fois depuis que nous sommes dans notre nouvelle église, nous assistions le 1^{er} dimanche de décembre à une cérémonie de profession. Retardée par des circonstances incontrôlables, cette profession était attendue et désirée avec anxiété par les Tertiaires, mais surtout par un grand nombre de Novices. Depuis longtemps elles avaient fini leur temps d'épreuve et désiraient voir arriver ce jour qui laisse à toutes le souvenir d'un des beaux jours de la vie.

Après la psalmodie habituelle de l'Office, le Rév. P. Colmban, Directeur de la Fraternité, nous donna l'instruction, continuant à nous faire ressortir les qualités et les vertus qui doivent orner la vie d'une bonne chrétienne, dans le monde, et surtout celle d'une enfant de saint François. Puissent les Tertiaires profiter de ces instructions si pratiques que nous recevons à chaque assemblée mensuelle : véritable aliment de vie chrétienne et parfaite.

La cérémonie fut belle, imposante, surtout par le grand nombre des nouvelles professes.

L'église remarquable par son élégante simplicité, l'est surtout par la piété qu'on y respire, et c'est dans ces réunions intimes que l'on

voit quel cache-ments elle éveille jaillir du cœur s

Après un salu- bres du chœur font jamais dél- souvenir bien d- miste : Il est v- ensemble au mé- et quam jucundu-

Statistique. une statistique é- allons en faire a- se rendre compt- pour s'encourag-

Fraternités des I

Saint François c

Id : (Section Saint-Joseph ...

Fraternités des S

Sainte-Elisabeth

Notre-Dame des

Saint-Antoine de

Imm.-Concep. S

Durant l'anne- sont donc angme- est digne des a- temps un accrois- au Canada, les e- et que l'année du- raison pour le Ti-

voit quel cachet revêt la prière récitée en commun, quels pieux sentiments elle éveille dans les cœurs, quelle ardente confiance elle fait jaillir du cœur sur les lèvres.

Après un salut solennel exécuté avec beaucoup d'art par les membres du chœur de la Fraternité, dont le zèle et le dévouement ne font jamais défaut, l'assistance nombreuse se retira emportant un souvenir bien doux de cette réunion et redisant la parole du Psalmiste : Il est vraiment bon et délicieux de vivre comme des sœurs, ensemble au même foyer, qui est le foyer Séraphique : *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!* (D^{ne} A. D., Secrétaire.)

Statistique. — Nos lecteurs ont vu avec plaisir en janvier 1901, une statistique du Tiers-Ordre dans Montréal pendant l'année. Nous allons en faire autant ce mois-ci pour l'année écoulée. Il est bon de se rendre compte des résultats obtenus, non pour s'enorgueillir, mais pour s'encourager à faire mieux encore :

<i>Fraternités des Frères</i>	<i>Novices</i>	<i>Profes</i>
Saint François d'Assise	68	66
Id : (Section Irlandaise)	15	20
Saint-Joseph	23	23
<i>Fraternités des Sœurs</i>		
<i>Novices</i>		<i>Professes</i>
Sainte-Elisabeth	97	67
Notre-Dame des Anges	57	48
Saint-Antoine de Padoue	68	92
Imm.-Concep. Srs Irlandaises	80	70
Total		408
		386

Durant l'année 1901, les Fraternités de la ville de Montréal se sont donc augmentées de 408 novices et de 386 profes. Le résultat est digne des années précédentes, puisse-t-il indiquer en même temps un accroissement de ferveur ! Nous savons que par ailleurs au Canada, les exhortations du Souverain Pontife ont été entendues et que l'année du Jubilé a été le point de départ d'une nouvelle floraison pour le Tiers-Ordre Franciscain. *Deo gratias!*



en différents villages pour annoncer à leurs habitants les premières vérités de la religion. Il eut le bonheur de baptiser quelques vieillards mourants, et un bon nombre d'enfants. Le Père Joseph était de retour à son ermitage au mois de janvier, lorsque les guerriers revinrent de l'expédition contre les Iroquois, qui avait duré quatre mois. Champlain vint s'asseoir à son foyer, et lui raconta ses aventures. Une marche de trente-neuf jours l'avait conduit devant un des villages Iroquois, situé au-delà du lac Ontario. Il y avait mis le siège, dressé devant la quadruple enceinte de palissades un cavalier, d'où lui et sa petite troupe faisaient un feu plongeant sur les assiégés. Il aurait pris le fort d'assaut, si ses alliés avaient voulu l'écouter et mettre de l'ensemble dans leurs attaques. Mais ils s'étaient découragés en le voyant atteint de deux blessures, et l'avaient forcé de battre en retraite.

Quelques historiens ont blâmé Champlain de ses expéditions contre les Iroquois, qui ont soulevé contre la Nouvelle-France la haine implacable de cette belliqueuse nation. Un écrivain protestant plus juste que certains auteurs catholiques, a défini admirablement la position dans laquelle il se trouvait placé. « Champlain et Pontgravé, dit-il, étaient de même sentiment. Le secours demandé devait être accordé, et cela, non pas pour la raison du moment, mais par suite d'une politique délibérée. Il était évident que les innombrables tribus de la Nouvelle-France, divisées sur d'autres points, étaient unies dans leur crainte et leur haine commune contre ces formidables tribus qui fortes de leur quintuple alliance, répandaient les ravages et la désolation dans toutes les solitudes environnantes. Le but de Champlain et de ses successeurs était d'amener les peuplades, menacées du même danger, à vivre en paix les unes avec les autres et à former contre l'ennemi commun une puissante ligue, dont la colonie française serait le cœur et la tête, et qui s'élargirait continuellement avec le champ de plus en plus vaste des découvertes. Avec des soldats français pour soutenir leurs combats, des prêtres français pour les baptiser et des traiteurs français pour subvenir à leurs besoins croissants, la dépendance de ces tribus serait complète. Elles deviendraient autant de tributaires qui assureraient l'agrandissement de la Nouvelle-France. C'était une triple alliance du soldat, du prêtre, et du commerçant. Le soldat pouvait devenir un chevalier errant, le prêtre, un martyr et un saint ; mais tous serviraient également les intérêts d'un commerce qui était la seule base solide de la colonie.

Dans le plan de la colonisation anglaise, il n'était tenu aucun compte des tribus indigènes. Dans celui de la colonisation française elles étaient toutes en tout.

« Sur ce point, le plan était fatalement défectueux ; car il entraînait la haine mortelle d'une race dont le caractère et la puissance étaient alors mal compris : race la plus féroce, la plus hardie, la plus politique et la plus ambitieuse, que les forêts américaines aient jamais enfantée et nourrie. » (1)

Après quelques temps de repos, Champlain, toujours insatiable de découvertes, partit avec le Père le Caron pour une excursion du côté du sud-ouest. Ils arrivèrent après trois jours de marche, à la nation du Tabac, autrement dite du *Petun*, puissante tribu de même langue que celle des Hurons, avec laquelle elle était unie d'amitié. La renommée et les exploits du grand découvreur l'avaient précédé. Dans chacune des sept bourgades qu'il visita, il fut accueilli par des festins et des réjouissances, à la mode des Sauvages. Le moine Franciscain profita des connaissances qu'il avait acquises de la langue huronne, pour annoncer l'Évangile ; mais les jongleurs, ayant consulté les esprits en faisant leurs invocations sataniques dans leurs cabanes, persuadèrent aux habitants du pays de ne pas l'entendre et de l'éloigner.

Champlain et lui s'avancèrent davantage vers le couchant, où vivait l'étrange nation des Cheveux-Relevés, ainsi désignée de la manière dont ces sauvages ajustaient leur chevelure. Ils la dressaient au dessus de leur tête avec autant de soin que les courtisans les plus fiers de leur personne. Nulle part l'accueil ne fut plus cordial. Des députations venaient à leur rencontre, et leur séjour dans les bourgades était signalé par des fêtes et de grands conseils, où les orateurs exprimaient la joie publique. L'interprète du grand voyageur y répondait par des assurances de protection et d'inviolable amitié, les engageait tous à descendre à Montréal avec les Hurons, pour y faire la traite ; puis les invitait à écouter la prédication de l'envoyé de Dieu.

Au milieu de ces pérégrinations, le printemps était venu ; Champlain, rappelé à Québec, d'où il était parti depuis près d'un an, fut d'avis que le Père le Caron le précédât de quelques jours. Enfin le onze juillet, les deux voyageurs se rencontrèrent de nouveau dans la

(1) Parkman. *Pioneers of France in the New-World.*

capitale naissai
rapporté que C
accourue au riv
que s'il fût sorti
trouvaient en ce
à la chapelle, où
de cet heureux
les voyageurs. A
échappé à tant
de compatriotes
de la patrie.

(A suivre)



Le Cade



Elle suivait la
sant devant Mont

Une femme, dé
dernier reste, san
ses épaules.

Le pâle soleil
qui s'épaississait a

A la prière de
secouant tristeme

aucun compte
rançaise elles

ur il entraînait
sance étaient
la plus politi-
aient jamais

insatiable de
rsion du côté
e, à la nation
même langue
mitié. La re-
écédé. Dans
ar des festins
e Franciscain
gue huronne,
consulté les
eurs cabanes,
te et de l'éloi-

couchant, où
signée de la
la dressaient
s courtisans
ne fut plus
et leur sé-
et de grands
L'interprète
protection et
Montréal avec
outer la pré-

venu ; Cham-
d'un an, fut
urs. Enfin le
iveau dans la

capitale naissante du Canada. Différents partis de Sauvages avait rapporté que Champlain était mort. Aussi la colonie tout entière accourue au rivage à son arrivée, l'accueillit-elle, avec autant de joie que s'il fût sorti du tombeau. Les quatre religieux récollets qui se trouvaient en ce moment à Québec, l'accompagnèrent avec la foule à la chapelle, où une messe solennelle fut chantée en action de grâces de cet heureux retour. Les plus émus parmi cette assistance étaient les voyageurs. A peine sortis de la dure vie des bois, où ils avaient échappé à tant de dangers, il leur semblait, en se revoyant au milieu de compatriotes et d'amis, se retrouver sous le toit paternel au sein de la patrie.

(A suivre)

L'abbé H. R. CASGRAIN

Le Cadeau de Noël de Saint Antoine



« ON, grand'mère, je ne veux pas que vous vendiez votre chaude capeline ; non, n'est-ce point, vous ne la vendrez pas ? »

Ainsi parlait, par une froide journée de décembre, une fillette d'une dizaine d'années, pauvrement vêtue, dont la tête n'était couverte que d'un simple foulard blanc.

Elle suivait la route qui mène dans le centre de Paris, en passant devant Montmartre.

Une femme, déjà âgée, l'accompagnait. Une pèlerine à capuchon, dernier reste, sans doute, d'une modeste aisance, abritait sa tête et ses épaules.

Le pâle soleil d'hiver ne parvenait pas à percer la brume glaciale qui s'épaississait autour d'elles et faisait grelotter les passants.

A la prière de la petite fille, la grand'mère ne répondit qu'en secouant tristement la tête. « Je vous en supplie, bonne maman

gardez-la ! insista l'enfant. Songez à vos névralgies. Elles vous font déjà tant souffrir ! Vous deviendrez malade comme maman. Oh ! non ! »

La voix de l'enfant s'éteignit dans un sanglot. Sur les joues de la grand'mère roulèrent deux grosses larmes.

« C'est justement pour ta mère, dit-elle, que je veux cet argent, tu le sais bien. Ah ! si je pouvais me le procurer d'autre façon ! »

« Mais, grand'mère, autrefois ce n'était pas ainsi ! »

« Autrefois... Oui, autrefois !... Mais tu vois comme tout a changé depuis deux ans ; tu sais quel est celui qui cause la maladie de ta mère, celui qui l'a obligé à un travail au-dessus de ses forces. »

La vieille femme parla d'une voix sourde comme malgré elle. « Oh ! grand'mère, ne vous fâchez pas ! s'écria l'enfant en se jetant à son cou ; il est bon ce pauvre papa !... Ce sont ses camarades qui sont méchants ; maman me l'a dit. »

— « C'est vrai, chère petite Marguerite, je ne devrais pas ainsi te parler de ton père ; mais vois-tu, c'est plus fort que moi. Ah ! s'il n'avait point oublié le chemin de l'église, il n'aurait pas appris celui du cabaret ! »

— « Il se convertira, bonne maman. Qui sait ? Demain, c'est Noël ! il aimait tant à nous mettre quelque chose, ce soir-là, dans nos souliers ! Et puis nous allions ensemble à la messe de minuit. Grand'mère, vous verrez qu'il y reviendra ! Oh ! je vous en prie, gardez votre capeline... Il vous donnera l'argent qu'il faut pour soigner maman. »

La vieille femme secoua la tête.

« Tout ce que tu dis là, je le croyais à Noël, l'année dernière ; mais... d'ailleurs, cet argent il me le faut aujourd'hui ; ta mère a tout de suite besoin de lait... et de bien d'autres choses. Et vous, mes enfants, ce n'est pas avec le morceau de pain qui reste que je vous nourrirai demain... Allons, viens, ne nous attardons pas à causer. »

« Grand'mère, s'écria Marguerite, voici l'église de Montmartre ; on dit qu'elle est bâtie avec les sous des pauvres ; le bon Dieu doit encore mieux les écouter, quand ils viennent lui dire : « Donnez-nous notre pain de chaque jour. » Venez, grand'mère, entrons réciter une prière. »

Et Marguerite, entraînant la vieille femme, entra dans la basilique.

Ce n'est pas vers la grande chapelle pleine de monde et de lumières que se dirigea la pauvre. Elle s'agenouilla, humble et timide devant une des chapelles des bas-côtés. Là, elle joignit les mains, et, les yeux pleins de larmes, elle murmura un *Pater* et un *Ave Maria* pour que « grand'mère ne vendît pas sa capeline. »

En relevant l. Padoue. Le Sair regarder d'un œ avec cette inscriq pauvres.

« Le pain de donnez du pain ; aussi du lait pou fer. Si vous nous line... Grand S accorder... Me il y en avait les :

Une idée sub

« Comme cad n'est pas pour m plus. Avec le pet rer. Et grand'mè d'argent à mettre mes prières... »

L'enfant alors Elle n'aurait pu l illuminait son co

Cet espoir n'ét piée pendant qu' écoutée. A sa sor la sienne et elle l

Quelques minu avec émotion une et s'éloignait rap reprenaient le ch et découragées m

La vieille femn acheter bien d'au reuse de tenir un

La petite bien mains de ses pro maman, toute joy sous :

« Tiens, lui dit-

En relevant la tête, elle aperçut une statue de saint Antoine de Padoue. Le Saint, tenant l'Enfant Jésus dans ses bras, semblait la regarder d'un œil compatissant. A ses pieds se trouvait un tronc avec cette inscription : A saint Antoine de Padoue, pour le pain des pauvres.

« Le pain des pauvres! . . . murmura la fillette ; bon Saint, vous donnez du pain aux pauvres! . . . Nous en avons grand besoin, et puis aussi du lait pour maman, puis une bonne soupe pour nous réchauffer. Si vous nous donnez tout cela, grand'mère ne vendra pas sa capeline . . . Grand Saint, vous portez l'Enfant Jésus . . . Il doit tout vous accorder . . . Mettez encore quelque chose dans nos souliers, comme il y en avait les autres années. »

Une idée subite lui traversa l'esprit ; elle ajouta :

« Comme cadeau de Noël, apportez nous l'Enfant Jésus . . . Ce n'est pas pour moi que je le demande, mais pour papa qui ne l'aime plus. Avec le petit Jésus nous aurons tout ce que nous pouvons désirer. Et grand'mère gardera sa capeline . . . Saint Antoine, je n'ai pas d'argent à mettre dans votre tronc, mais je vous donne mon cœur et mes prières . . . »

L'enfant alors se releva toute joyeuse. Pourquoi souriait-elle ? Elle n'aurait pu le dire, mais c'était comme un rayon d'espoir qui illuminait son cœur.

Cet espoir n'était pas vain... Des yeux humides l'avaient contemplée pendant qu'elle priait. Des oreilles compatissantes l'avaient écoutée. A sa sortie de l'église, une petite main gantée se glissa dans la sienne et elle l'entraîna vers une laiterie.

Quelques minutes après, la grand'mère et la petite fille regardaient avec émotion une fillette chaudement vêtue qui leur souriait encore et s'éloignait rapidement, accompagnée de sa mère. Elles-mêmes reprenaient le chemin qu'elles venaient de parcourir, non plus tristes et découragées mais le cœur plein d'espoir et de reconnaissance.

La vieille femme portait un pot au lait, et elle avait reçu de quoi acheter bien d'autres choses. Marguerite marchait à côté d'elle, heureuse de tenir un gros pain et une bonne soupe bien chaude.

La petite bienfaitrice avait vidé tout son porte-monnaie dans les mains de ses protégées ; elle avait promis d'aller les voir ! Bonne maman, toute joyeuse, donna à Marguerite une belle pièce de deux sous :

« Tiens, lui dit-elle, tu t'achèteras un gâteau. »

Les yeux de Marguerite brillent de joie, c'est si bon un gâteau ! elle en est privée depuis si longtemps !

Les voilà qui reviennent au logis, tout entières à leur bonheur, sans songer à jeter un regard sur la grande capitale, qui gronde, qui s'amuse et qui pleure à leurs pieds.

Elles sont arrivées à leur mansarde. Dans un coin gémit la malade ; dans un autre est assis un homme au visage sombre ; il lève à peine les yeux, en entendant la porte s'ouvrir. Cependant, à la vue de sa fille, sa physionomie s'éclaircit un peu. Qui pourrait ne pas aimer cette vive et tendre enfant !

Marguerite a vu son père, mais elle court au lit de sa mère ; les yeux brillants, l'air radieux, elle lui murmure quelques douces paroles ; un sourire passe sur les lèvres de la malade . . . Et Marguerite cède la place à bonne maman. Elle va alors se glisser auprès de son père . . . Tout bas, à l'oreille, la tête sur son épaule, elle lui raconte sa promenade, la grâce obtenue ; elle ajoute timidement mais avec un accent de persuasion et de tendresse impossible à rendre :

« Petit père, la première partie de ma prière est exaucée ; l'autre le sera, si vous voulez. N'est-ce pas, père chéri, nous irons ensemble à la messe de minuit ? » Et elle levait les yeux en tremblant, et elle les fixait sur son père. L'ouvrier ne dit pas un mot ; mais, lentement, sur ses joues roulèrent de grosses larmes.

Et voilà comment grand'mère garda sa capeline ; comment Jésus rentra dans une âme, en déposant, comme cadeau de Noël, non pas dans les souliers, mais dans le cœur d'une fillette et de toute sa famille la joie la plus douce et la plus pure.

Saint Antoine ne fut pas oublié. Le lendemain, il vit tomber dans le tronc des pauvres, une grosse pièce de deux sous ; et il sourit en la regardant, comme dut sourire Jésus, autrefois, dans le Temple en voyant l'humble offrande de la veuve.

(*La Voix de saint Antoine.*)

Avez-vous lu les Fioretti ? . . . Non ! Alors, achetez tout de suite ce petit volume, et, si vous avez pour deux sous de poésie dans l'imagination, vous serez ravis. C'est le bijou littéraire du XIV^e siècle. Jamais on n'a cueilli dans le jardin de la légende une gerbe plus fraîche ; et, de ces fleurs de rêve, poussées sur la tombe de François, émane la plus suave odeur de sainteté. (François Coppée)



Montréal. -
Payette, née Jos
doue, décédée l
profession.

Fraternité
Alaric, en religie
à l'âge de 23 ans

— M. Napolé

— Dame Vve
décédée le 15 no

— Dame Phé
décédée le 28 ju

— Delle Marg
décédée le 13 no

— Dame Sain
bre, après 5 ans

Fraternité
Hélène Belleflet
et 6 jours.

Fervente Tertiai
Elle était zélatrice d
employé aux bonnes

Saint-Ours.
François d'Assise
7 mois, après 5 a

Sainte-Thér
Saint-Amour, Ter

Saint-Jean,
du Capitaine Jos

— Dame Phil
à l'âge de 60 ans

Toutes deux a

Saint-Patric
née Rose-de Lim
décédée le 5 nov
mois de professio

Toronto. —
après 2 ans de pi

bon un gâteau !

à leur bonheur,
qui gronde, qui

émit la malade ;
il lève à peine
t, à la vue de
it ne pas aimer

le sa mère ; les
ques douces pa-

Et Marguerite
r auprès de son
e lui raconte sa
it mais avec un
dre :

ucée ; l'autre le
ons ensemble à
plant, et elle les
mais, lentement,

comment Jésus
: Noël, non pas
de toute sa fa-

it tomber dans
et il sourit en
dans le Temple

(*Antoine.*)

out de suite ce
e dans l'imagi-
iv^e siècle. Ja-
erbe plus frai-
de François,
; Coppée)



NÉCROLOGIE

Montréal. — Fraternité Saint-Antoine. — Dame Amédée Payette, née Joséphine Evans, en religion Sr Saint Antoine de Padoue, décédée le 2 novembre 1901, à l'âge de 31 ans, après 1 an de profession.

Fraternité Saint-François d'Assise. — M. Joseph Lauréat Alaric, en religion Fr Martin de l'Ascension, décédé le 21 novembre, à l'âge de 23 ans et 2 mois.

— M. Napoléon Riendeau, décédé en novembre 1901.

— Dame Vve Louis Adolphe Houle, née Marie-Olivine Héroux, décédée le 15 novembre 1901.

— Dame Phebé Leduc, épouse de M. Odilon Archambeault, décédée le 28 juillet 1901.

— Delle Marguerite Boissonneault, en religion Sr Marie du Rosaire, décédée le 13 novembre, à l'âge de 42 ans, après 14 ans de profession.

— Dame Sainte-Marie, née Laura Germain, décédée le 25 novembre, après 5 ans de profession.

Fraternité Sainte-Elisabeth. — Dame Césaire Sauriol, née Hélène Bellefleur dit Roussin, décédée à l'âge de 47 ans, 7 mois, et 6 jours.

Fervente Tertiaire, elle se montra toujours fidèle observatrice de la Règle. Elle était zélatrice de la Revue du Tiers-Ordre. Son temps était particulièrement employé aux bonnes œuvres.

Saint-Ours. — M. Zacharie Lamothe, en religion Fr. Saint François d'Assise, décédé le 26 septembre 1901, à l'âge de 69 ans et 7 mois, après 5 ans de profession.

Sainte-Thérèse. — Dame Moïse Bouchard, née Marcelline Saint-Amour, Tertiaire, décédée après plusieurs années de souffrances.

Saint-Jean, Ile d'Orléans. — Dame Eléonore Blouin, épouse du Capitaine Joseph Dugal, décédée à l'âge de 46 ans.

— Dame Philomène Demeule, épouse de M. H. Gosselin, décédée à l'âge de 60 ans.

Toutes deux avaient 2 années de profession dans le Tiers-Ordre.

Saint-Patrice de Sherrington. — Dame Théophile Circé, née Rose-de-Lima Trudeau, en religion Sr Marie-Louise de Savoie, décédée le 5 novembre 1901, à l'âge de 61 ans, après 3 ans, et 1 mois de profession.

Toronto. — Dame Eugénie Blais, en religion Sr Rose-de-Lima, après 2 ans de profession.

Louiseville. — Dame Sevère Robert, née Marie-Louise-Dorilla Boisvert, en religion Sr Sainte-Marie, décédée le 11 octobre 1901, à l'âge de 40 ans, après 8 ans, et 5 mois de profession.

Elle était aussi membre du Chemin de Croix Perpétuel.

Indiana, U. S. — M. Louis Brochon, décédé le 23 novembre 1901.

Notre-Dame de Beauport. — Delle Marie-Louise Déziel, en religion Sr Sainte-Elisabeth de Hongrie, décédée le 26 novembre 1901, à l'âge de 45 ans, 1 mois et 18 jours, après 1 an et demi de profession.

Delle Déziel a été une véritable fille de saint François d'Assise, toujours fidèle à l'accomplissement de ses devoirs de Tertiaire. Très dévote à sa sainte patronne Elisabeth de Hongrie ce fut pour elle une grande joie de pouvoir faire la sainte communion le 19 novembre. Elle s'est endormie dans le Seigneur après une maladie de 10 mois et 12 jours, supportée avec une patience admirable.

Sorel. — Dame Alexis Boucher, née Geneviève Généreux, décédée le 3 octobre 1901, à l'âge de 75 ans.

— Dame F.-X. Gouin, née Victoire Potvin, dit Lamontagne, décédée le 3 avril 1901, à l'âge de 77 ans.

Toutes deux étaient professes.

Saint-Joseph de Lévis. — Dame Edouard Leclerc, née Marie Samson, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 15 novembre 1901, à l'âge de 69 ans, après 11 ans de profession.

Sainte-Anne des Plaines. — Dame Pierre Gagnon, née Lucie Vézeau, décédée le 15 novembre dernier, à l'âge de 74 ans.

Elle était membre du Tiers-Ordre depuis l'établissement de la Fraternité dans la paroisse. Elle a mis en pratique les vertus du bon Tertiaire. Pauvre des biens de ce monde, elle a toujours porté sa pauvreté avec une parfaite résignation à la sainte volonté de Dieu, et cette soumission à la divine Providence s'est montrée jusqu'à son dernier moment où elle se plaisait à répéter : Que la sainte volonté de Dieu soit faite. Nous la recommandons aux prières de tous les Frères et Sœurs du Tiers-Ordre.

Secrétaire.

Saint-Charles, Bellechasse. — M. Eugène Carrière, décédé le 21 novembre courant, à l'âge de 73 ans.

Chemin de Croix Perpétuel. — M. Stanislas Daigle.

R. I. P.